

# Consolidation du projet professionnel vers les métiers de l'agriculture

## par la voie de la formation continue

**AGRI'POLES HAUTE-MARNE**  
CFPPA de la Haute-Marne  
2, place de la Mairie  
52500 FAYL- BILLOT

Tél : 03 25 30 58 10  
cfppa.chaumont@educagri.fr  
www.edgard-pisani.educagri.fr

**Le + : Possibilité d'obtention de CACES R482 + Acquisition de gestes techniques**

### Public ciblé

- ◆ Demandeurs d'emploi inscrit à France Travail ou CAP Emploi
- ◆ Jeunes de moins de 26 ans suivis par Mission Locale

### Pré-requis

Niveau inférieur au niveau 3 (CAP)  
Niveau 3 ou niveau 4 non validé

### Qualités requises et environnement

- ◆ Intérêt pour l'agriculture
- ◆ Esprit pratique et sens de l'observation
- ◆ Autonomie
- ◆ Adaptabilité au travail en extérieur

### Evaluation

Evaluations formatives,  
Evaluations finales des compétences

### Mode de validation

Qualifiant (attestation de compétences)

### Rémunération

Région Grand Est, France Travail ou autre,  
selon profil

### Poursuites à l'issue de la formation

Insertion professionnelle : ouvrier  
Formation diplômante en lien avec le métier visé  
(CQP, Certification de Spécialisation,...)

### Conditions d'inscription

- ◆ Avoir un projet
- ◆ Prescription par France Travail ou Mission Locale
- ◆ Entretien préalable à l'entrée en formation avec le CFPPA

### Contact

Responsable de formation :  
Anne-Cécile RICHARD  
Directrice : Josiane MOILLERON



### OBJECTIFS

- **Consolider et valider un projet professionnel réaliste et réalisable via la découverte des différents secteurs, métiers et formations agricoles**
- **Elargir des choix professionnels**
- **Définir le plan d'action permettant de concrétiser le projet et enclencher sa réalisation**

### A RETENIR

<b>Statut</b>	<b>Stagiaire de la formation professionnelle</b>
<b>Dates</b>	<b>Session à venir</b>
<b>Volume horaire</b>	<b>315 h en centre / 105 h en entreprise</b>
<b>Amplitude hebdomadaire</b>	<b>35 heures</b>
<b>Organisation en centre</b>	<b>du lundi matin au vendredi midi</b>
<b>Modalités de formation</b>	<b>Présentiel</b>
	<b>Parcours individualisé</b>
<b>Restauration</b>	<b>Possible sur place</b>
<b>Hébergement</b>	<b>Non proposé</b>

### FRAIS DE FORMATION

**3721 €/stagiaire pris en charge par la Région Grand Est**

Toutes les actions proposées par le CFPPA sont consultables sur le site Internet [www.edgard-pisani.educagri.fr](http://www.edgard-pisani.educagri.fr)

## ARCHITECTURE DE LA FORMATION

- Module 1 : **Découverte des métiers**  
- 35 heures
- Module 2 : **Agronomie**  
- 70 heures
- Module 3 : **Production animale**  
- 35 heures
- Module 4 : **Agroéquipement**  
- 70 heures
- Module 5 : **Conduite d'engins et matériels attelés - CACES E et F**  
- 42 heures
- Module 6 : **Contention d'animaux bovins et ovins, soins aux animaux**  
- 56 heures
- Module 7 : **Technique de recherche d'emploi**  
- 24 heures
- Module 8 : **Consolider son projet professionnel**  
- 49 heures
- Module 9 : **Approfondissement du projet**  
- 35 heures
- Module 7 : **Bilan final**  
- 2 heures

### Modalités pédagogiques

- Cours dispensés en présentiel ou en distanciel synchrone
- Apports théoriques
- Mise en pratique au CFPPA ou en entreprise
- Visites pédagogiques
- Récupération du vécu
- Bilans intermédiaire et final
- Individualisation du parcours



Accessibilité : La formation est accessible aux personnes en situation de handicap  
Nous consulter pour définir les modalités de l'accueil, avec notre Référent handicap.



**Taux de réussite\*** : NC (formation non certifiante)  
**Taux d'insertion à 6 mois \*\*** : à venir  
**Taux d'appréciation\*\*\*** : 88 %

\* rapport entre le nombre d'admis et le nombre de candidats se présentant à l'examen

\*\* pourcentage d'apprenants ayant un contrat de travail 6 mois après la formation

\*\*\* pourcentage de stagiaires satisfaits et très satisfaits de la formation (enquête de satisfaction)

### POINTS FORTS du CFPPA

- ◆ Equipe pédagogique expérimentée
- ◆ Formation en lien direct avec le milieu professionnel
- ◆ Partenariats avec la profession
- ◆ Mises en situation professionnelle
- ◆ Modalités d'adaptation du parcours :  
Plan Individuel de Formation établi après l'entretien de positionnement, et évaluation des acquis en cours de formation permettant d'adapter le parcours individuel de formation



### PLAN D'ACCÈS

Sur GPS sélectionner la commune de Choignes Charmerandes - rue du lycée

Sortie 24 - Chaumont  
ou  
Sortie 7 - Langres Nord  
Arrivé à Chaumont  
prendre à droite Choignes

